



1. Description du projet

Chaque année, plus de 43 000 disparitions inquiétantes sont enregistrées en France. Derrière ces chiffres se cachent des drames humains qui concernent en premier lieu les enfants fugueurs, les personnes âgées désorientées, les malades atteints de troubles cognitifs ou encore des individus fragilisés et suicidaires. Dans ces situations, l'urgence absolue est de retrouver rapidement la personne disparue : les premières heures sont décisives, chaque minute gagnée augmente les chances de survie.

Pourtant, malgré l'engagement et le professionnalisme des acteurs mobilisés – sapeurs-pompiers, forces de l'ordre, préfectures, associations agréées de sécurité civile – ces recherches demeurent fragilisées par plusieurs faiblesses récurrentes : sectorisations approximatives, doublons d'équipes, absence de référentiel commun, coordination interservices parfois limitée, zones de recherche oubliées, manque de traçabilité des décisions et difficultés à associer utilement les citoyens. Ces lacunes ne tiennent pas à l'implication des équipes mais à l'absence d'un outil numérique moderne, souverain et interopérable capable de leur donner une vision claire et partagée, y compris en cas de rupture de réseau.

C'est ce constat qui a conduit à la création d'**OpLife**, une innovation née du terrain au sein du SDIS du Morbihan, à l'issue d'interventions particulièrement sensibles. Conçu par et pour les opérationnels, OpLife se présente comme un écosystème numérique souverain composé de deux modules principaux. Le premier, **OPmap**, offre une cartographie dynamique qui sectorise automatiquement le territoire, affecte des missions aux équipes, suit leur progression en temps réel et enregistre chaque action dans une blockchain infalsifiable. Le second, **OPalerte**, permet de mobiliser les citoyens présents dans la zone pertinente, via des notifications géolocalisées envoyées directement sur leur téléphone, afin d'obtenir des témoignages ou des indices exploitables. L'ensemble fonctionne de manière autonome, y compris hors connexion, grâce à une malle opérationnelle dotée de liaisons satellitaires.

2. Caractère innovant et transformateur

L'innovation portée par OpLife se déploie à plusieurs niveaux. Sur le plan technologique, elle repose sur un dépôt de brevet (FR2504253) qui protège ses algorithmes de sectorisation automatique, sa traçabilité blockchain et son mode de diffusion satellitaire. L'outil se distingue par sa simplicité d'usage – une prise en main en moins de vingt minutes – et par sa robustesse, puisqu'il fonctionne sur des équipements ordinaires comme une tablette ou un smartphone. Son interopérabilité ascendante avec NexSIS et FR-Alert est d'ores et déjà prévue, garantissant son intégration dans les systèmes nationaux de commandement.

Sur le plan méthodologique, OpLife marque une rupture. Là où les équipes travaillaient encore avec des cartes papier et des sectorisations approximatives, il introduit une méthode structurée, scientifique et reproductible. Les commandants des opérations disposent d'un tableau de bord partagé et peuvent piloter de manière rigoureuse la répartition des équipes pédestres, cynotechniques ou aériennes. Cette homogénéisation des pratiques crée un langage commun entre sapeurs-pompiers, policiers, gendarmes et préfectures.

L'innovation est aussi sociétale : OpLife permet d'impliquer utilement les citoyens dans la recherche. Chaque habitant présent dans une zone ciblée devient un « capteur d'alerte » capable de transmettre un témoignage ou une photo, dans un cadre strictement encadré et respectueux du RGPD. Enfin, elle est judiciaire : les décisions,

actions et explorations sont consignées de façon horodatée et infalsifiable, offrant aux magistrats un appui probatoire inédit et répondant aux critiques souvent émises dans les affaires de disparition très médiatisées.

3. Public impacté et potentiel de déploiement

L'impact d'OpLife s'étend bien au-delà du cercle des secours immédiats. Ce sont d'abord les victimes et leurs familles qui en bénéficient, avec une transparence accrue et une plus grande confiance dans l'action publique. Ce sont ensuite les forces de sécurité et de secours – près de 500 000 agents sur tout le territoire – qui disposent d'un outil commun, simple et efficace. Les institutions judiciaires, de leur côté, tirent profit de la traçabilité renforcée des opérations. Enfin, les citoyens, à travers OPalerte, se trouvent associés à la protection collective et participent à une dynamique de résilience territoriale.

Déjà expérimenté avec succès dans le Morbihan, où il a permis de réduire significativement le temps de sectorisation et de renforcer la coordination interservices, OpLife a démontré sa pertinence sur le terrain. Les indicateurs sont sans appel : sectorisation ramenée à moins de dix minutes (contre vingt à quarante auparavant), couverture de plus de 90 % des zones prioritaires dans les deux premières heures, réduction de 80 % des doublons entre équipes et satisfaction supérieure à 8/10 parmi les utilisateurs. La solution est immédiatement duplicable sur l'ensemble du territoire, car elle ne nécessite ni infrastructure complexe ni formation longue. À moyen terme, elle pourrait devenir un standard interservices, intégré à NexSIS et au mécanisme de protection civile de l'Union européenne.

4. Innovation technologique

Par sa capacité à associer intelligence artificielle, blockchain, interopérabilité ascendante et fonctionnement autonome, OpLife incarne une transformation en profondeur des pratiques opérationnelles de recherche de personnes disparues et, plus largement, de gestion de crise.

Conclusion

OpLife n'est pas seulement une application, c'est un changement de paradigme pour la sécurité civile, la sécurité intérieure et la justice. En réduisant le temps de sectorisation, en améliorant la coordination interservices, en offrant aux familles une transparence inédite et en apportant aux magistrats des preuves numériques fiables, il répond simultanément à des enjeux humains, opérationnels et juridiques. Sa simplicité d'usage, sa robustesse et son interopérabilité en font un outil souverain et duplicable qui a vocation à devenir un nouveau standard national et un modèle européen.